

Saviez-vous que...

Diffusé le 7 décembre 2015

Saviez-vous que... notre syndicat passe le peigne fin à Hydro-Québec ?



Lors de chaque affichage de poste, le comité dotation du SSPHQ passe au peigne fin les avis de postes vacants afin de s'assurer que les règles de notre convention collective sont respectées en matière de mouvement de personnel.

En effet, depuis 2014, l'affichage de poste est plus encadré sur certains aspects, comme les exigences académiques et le niveau d'expérience requis, les compétences comportementales et les exigences requises. Référez-vous à l'article 14 de notre convention collective pour les détails.

Vous pouvez également en savoir plus en assistant à la conférence-midi « Le comblement de poste et la sécurité d'emploi ». Faites-en la demande à votre [directeur syndical](#).

Comité mobilisation
mobilisation@ssphq.org

Mobilisation